



**Contribution d'Altitude sur la consultation publique relative
à la collecte d'informations**

Février 2023

Version publique

Altitude souhaite remercier l'Arcep de lui donner la possibilité de contribuer à ses travaux concernant les modalités de collecte d'informations concernant le déploiement et la commercialisation des réseaux à haut et très haut débit.

Altitude est en accord avec les évolutions envisagées et soutient la démarche d'open data de l'Arcep, et de l'état, qui permet de donner plus de visibilité au marché et aux clients finaux.

Altitude se félicite que l'Arcep cherche notamment, à travers les modifications envisagées, à approfondir sa connaissance du marché entreprises. Les distinctions prévues entre passif et actif et selon les différents niveaux de qualité de service lui seront sans conteste utiles, notamment en phase d'analyse de marché, à l'établissement d'un diagnostic fiable de l'état du marché.

Altitude regrette toutefois que certaines données déjà collectées ne soient pas partagées avec l'ensemble des acteurs, ou qu'elles ne le soient plus souvent. A ce titre, Altitude peut citer les volumes de câbles déployés dans le GC d'Orange. Bien que prévu dans l'open data de l'Arcep, ces données restent absentes depuis deux ans.

D'autre part, comme Altitude a déjà eu l'occasion de l'indiquer dans sa réponse au bilan et perspectives, il est regrettable que les informations relatives au marché entreprises ne fassent l'objet d'un partage qu'à l'occasion des analyses de marché. Altitude s'inquiète qu'il faille attendre 5 ans avant de voir les prochains chiffres publiés. En conséquence, Altitude demande que, compte tenu du caractère hautement important de ses informations pour le marché et de l'effort de transparence demandé aux acteurs, l'Arcep s'engage elle aussi à partager plus régulièrement, a minima une fois par an, les résultats de sa collecte d'informations, à l'image de ce qu'elle réalise déjà pour le marché grand public dans l'observatoire HD-THD de façon trimestrielle.

Ces informations seront très utiles au secteur afin de suivre les évolutions concurrentielles de ce marché et le cas échéant de constater les effets de la régulation sur son ouverture.

Enfin, Altitude estime que dans le cas où le fichier qu'Orange met à disposition dans le cadre du suivi de la fermeture du cuivre ne contiendrait pas ou plus la totalité des informations demandées par l'Arcep en annexe 13c, il conviendrait que l'Arcep mette ces informations à disposition du secteur.

Altitude se tient à disposition de l'Autorité pour échanger sur les informations qu'il serait pertinent de partager.